

# **Un nouveau modèle de formation**

## **17. La mise en œuvre de parcours de formation innovants et individualisés**

Le développement des compétences des sapeurs-pompiers par la formation doit évoluer vers un nouveau concept et marquer une véritable modernisation du modèle de formation traditionnel.

Deux cas de figure sont à prendre en compte :

- **Cas de figure 1**

**Lorsque le sapeur-pompier est inscrit dans la réponse opérationnelle au sein d'une caserne.**

Le sapeur-pompier a prioritairement vocation à s'engager sur des opérations de secours. Dans l'attente d'une mobilisation, il réalise des actions préparatoires à l'opération. L'ensemble de ces actions sont organisées pour être interrompues à tout moment sans perte de temps en vue d'une mobilisation opérationnelle. Elles se déclinent en trois familles :

### **L'entretien des connaissances théoriques et pratiques ainsi que le maintien de l'aptitude et des capacités physiques du sapeur-pompier**

- Développer la « formation numérique » pour faciliter l'entretien et l'enrichissement des connaissances au travers d'un parcours de formation individualisé et adapté tant aux qualifications qu'aux pratiques,
- Organiser la révision et la pratique des gestes techniques (manœuvre),
- Planifier les reconnaissances opérationnelles de secteur pour une meilleure connaissance de l'environnement et de son évolution,
- Accompagner les activités physiques et sportives.

### **La vérification des matériels**

- Conforter le contrôle, l'inventaire et l'entretien des matériels.

### **La participation au fonctionnement de la caserne**

- Poursuivre la participation au fonctionnement et à l'organisation des différents services de la caserne (logistique, planification des gardes...).

- **Cas de figure 2**

**Lorsque le sapeur-pompier participe à une formation en présentiel sur un site dédié.**

La montée en compétence technique et managériale des sapeurs-pompiers, ainsi que le maintien de celle-ci, doit désormais s'articuler essentiellement sur les formations en présentiel réalisées par l'École départementale-métropolitaine grâce à des mises en situations sur les plateaux techniques.

Cette formation est essentielle au développement des compétences nécessaires à l'exécution des missions couvrant les risques courants, les risques complexes et les risques d'attentats.

Chaque sapeur-pompier doit pouvoir enrichir et développer ses compétences au plus proche des conditions de l'intervention en disposant d'une formation adaptée à son domaine de compétences et à son niveau de responsabilité.

Cette politique générale sera déclinée dans les plans de formation du SDMIS.

